



Photo: Ioanna Berthoud Papandropoulou

## Archives Jean Piaget | Séminaire interdisciplinaire | 2015

### Le jugement moral

**Mardi 14 avril**

**Retour sur une thèse piagétienne: le réalisme des conventions**

par Olivier Morin, Chercheur au Konrad Lorenz Institute, Klosterneuburg



Olivier Morin est chercheur au Konrad Lorenz Institute à Klosterneuburg (Autriche). Ses travaux partent d'enjeux théoriques venus de la philosophie des sciences sociales, et les explorent à l'aide d'outils venus des sciences cognitives, dans le but de développer une psychologie culturelle intégrée. Il est l'auteur de *Comment les traditions naissent et meurent : La transmission culturelle* (Odile Jacob, 2011).

#### Résumé de la conférence

L'ouvrage de Piaget, *Le jugement moral chez l'enfant*, est justement célèbre pour ses considérations sur le "réalisme moral". Selon Piaget, les enfants considèrent aussi bien les normes morales que les conventions sociales arbitraires (incluant, par exemple, le nom d'une chose dans différentes langues) comme des faits de nature. Autrement dit, ils passent complètement à côté de la dépendance où sont les faits sociaux par rapport aux esprits humains. On sait que cette thèse a été largement critiquée depuis. Nous pensons savoir, aujourd'hui, que les enfants mesurent dès trois ou quatre ans ce que la plupart des conventions sociales ont d'arbitraire ; ils distinguent clairement l'impossibilité physique de l'interdit social ; ils savent que les mots ne sont que des étiquettes posées sur les choses. Reste que les réflexions de Piaget, si exagérées fussent-elles, sonnaient juste.



Photo: Ioanna Berthoud Papandropoulou

[résumé de la conférence de O. Morin, suite]

Ce n'est pas seulement chez les enfants que semble subsister, à côté de théories correctes sur la nature du monde social, des intuitions qui l'essentialisent. Les adultes ne sont pas les derniers à donner dans la réification (un coup d'œil aux débats sur la nature du mariage ou des identités nationales suffit à le voir). Il n'est pas jusqu'aux spécialistes de l'ontologie du social qui ne laissent entendre que certaines institutions seraient intrinsèquement définies par des règles que nous ne pouvons changer. L'existence de ces intuitions essentialistes est d'autant plus surprenante qu'elles coexistent avec une compréhension globalement correcte de l'arbitraire des conventions. Je présenterai une hypothèse qui pourrait expliquer pourquoi, même lorsque nous savons qu'une convention n'est faite que de croyances et d'attentes distribuées dans des esprits humains, nous avons tout de même tendance à considérer cette convention une chose. Je pars de l'idée (qui n'était pas complètement étrangère à la pensée de Piaget) que nos intuitions essentialistes ont une origine linguistique : c'est à cause des étiquettes linguistiques que nous posons sur elles que les conventions sociales nous apparaissent comme plus indépendantes qu'elles ne le sont réellement. Nommer, c'est chosifier. On présentera quelques travaux expérimentaux qui vont dans ce sens.

### Lecture proposée

Morin, O. (2013). Three ways of misunderstanding the power of rules. *Studies in the Philosophy of Sociality*, 1, 185-199.